

Paris, le 12 mai 2016 n°69/H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sociale européenne ESS « Volet français »

Type d'opportunité : reconduction d'enquête existante ; l'opportunité est demandée pour les éditions 8 (2016), 9 (2018) et 10 (2020).

Demandeur : Centre de données sociopolitiques de l'Institut de sciences politiques de Paris.

Au cours de sa réunion du 28 avril 2016, la commission Démographie et Questions Sociales a examiné le projet d'enquête sociale européenne (ESS pour European social survey).

L'enquête ESS qui existe depuis 2002 représente un vaste dispositif d'enquête comparative et longitudinale sur les attitudes des Européens. Elle s'inscrit dans un dispositif international organisant la collecte conjointe des données dans plus de vingt pays d'Europe dont fait partie la France. Depuis 2013, le dispositif européen ESS a changé, il est devenu une infrastructure de recherche européenne (*European Research Infrastructure Consortium* – ERIC) dans le cadre du programme du « Forum européen sur les infrastructures de recherche » (*European Strategy Forum on Research Infrastructures* – ESRI).

L'objectif premier du dispositif ESS est la production de données concernant l'ensemble des champs de l'analyse des sciences de l'homme et de la société. Plus précisément, l'objectif est la production, à partir de standards méthodologiques les plus rigoureux, d'un ensemble de données sur les comportements sociaux des citoyens et leurs représentations de la société qui soit comparable à la fois dans le temps et dans l'espace.

L'enquête est destinée à des résidents – des individus résidant dans des ménages ordinaires – de quinze ans et plus en France métropolitaine. Les personnes enquêtées seront tirées des échantillons de logements dans le recensement de la population. La taille de l'échantillon final sera de 2 000 individus sur la base d'un échantillon de départ d'environ 4 200 logements.

Pour la huitième édition, la collecte est prévue entre septembre et décembre 2016. Pour les éditions 9 et 10, la collecte sera programmée sur la même période des années 2018 et 2020. Les données seront collectées grâce à un questionnaire administré en face à face au domicile des répondants. Le questionnaire est composé d'une partie dîte principale et une autre dîte rotative. La partie principale aborde des thèmes variés sur l'usage des médias, sur la confiance (interpersonnelle et institutionnelle), l'engagement politique, les valeurs personnelles, les croyances, le capital social, l'exclusion sociale, les identités collectives, le bien-être et la santé et collecte de nombreuses informations sur le profil sociodémographique des répondants.

Pour la huitième édition, les modules rotatifs retenus abordent les attitudes envers le changement climatique et les énergies (sécurité et matière) d'une part et les attitudes envers la protection sociale (évolution des opinions sur l'État providence) d'autre part, module déjà administré lors de la 4° édition. En particulier, il s'agit d'interroger l'état des solidarités envers différents groupes sociaux (solidarités générationnelles, entre femmes et hommes, entre actifs et inactifs, envers les immigrés et envers les autres pays d'Europe) au regard de la récession des années récentes. La durée de l'interview sera de 60 minutes.

La comitologie est organisée au niveau européen autour d'une assemblée générale, d'un conseil scientifique, d'un conseil méthodologique, de l'équipe de coordination scientifique européenne ainsi que du forum des coordinateurs nationaux (ESS-ERIC).

Les données de l'enquête sont distribuées largement, au niveau international, sous la responsabilité de l'Archive norvégienne pour les sciences sociales, et ce dès la phase finale de vérification de la qualité des données. Leur exploitation est donc largement décentralisée. L'équipe française assurant la réalisation d'ESS est néanmoins fortement impliquée dans l'animation scientifique autour de cellesci. Elle s'engage à une diffusion plus large des résultats de l'enquête au moyen des sites internet de l'ESS en France et Europe.

Il n'y a pas de retour d'information directement aux répondants de l'enquête.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité est accordée pour cinq années à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité.